

Tipaza, le 14/07/2024

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / *580* /2024

Au

Responsable de l'Entreprise

EIRCET SADDEDINE KHALED

OBJET /: Mise en demeure

Entreprise : EIRCET SADDEDINE KHALED

Adresse : Zone d'habitation n°15 CORSO, w.BOUMERDES.

Suite à votre absence injustifiée pour le démarrage des travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) Cité 52 logts Si Amrane – Cité 50 logts Si Amrane Social Menacer – CMP Cherchell, sous ODS N° 67/2024 du 20/05/2024.

De ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau de la DOT de tipaza dans un délai n'excédant pas huit jours (08jours) à partir de cette présente note, afin de finaliser les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

M. BENKEZOUH
M. BENKEZOUH Rachid
Directeur Opérationnel des Télécommunications
Tipasa

14 JUL 2024

